



BULLETIN MUNICIPAL

CHASSENEUIL -SUR-BONNIEURE



BILAN D'ÉTAPE





SOMMAIRE

• Mot du maire [VIE MUNICIPALE]	03
• Être proche de la jeunesse, des jeunes	04
• Être à l'écoute et améliorer le quotidien	08
• Être solidaire des aînés, des personnes isolées	15
• Être au plus près des associations et de la culture	17
• Être dans l'action	20
• Projets non prévus au programme	25
• Mot de la liste « Poursuivons la dynamique »	29
• Le Conseil Municipal	30
• INFOS [PRATIQUES]	32

• Légende du bilan :

-  **réalisé**
-  **en cours de réalisation**
-  **reste à réaliser**

N°57 - JANVIER 2024

Directeur de la publication : Fabrice Point.

Comité de rédaction : Fabrice Point, Nathalie Perrot, Céline Kaba Faurot, Béatrice Montoux, Michèle Terrade, Mathilde Aupetit, Julien Gatellier, Julien Lavaud, Guy Gazeau, la commission communication.

Crédits photos : Mairie de Chasseneuil-sur-Bonnieure.

Conception graphique : ATELIER W110. Mise en page et impression : MEDIAPRINT.

1950



Exemplaires
Impression sur papier recyclé



VIE MUNICIPALE

LE MOT DU MAIRE

Chères chasseneuillaises, chers chasseneuillais,

Je tiens tout d'abord, en mon nom propre mais aussi en celui du conseil municipal, à vous présenter nos meilleurs vœux pour 2024. Qu'elle vous permette de vivre des moments heureux et qu'elle vous apporte à toutes et tous joie et santé. J'ai une pensée particulière pour les personnes seules ou dans la maladie.

Ce bulletin n'est pas habituel, et ce sera le seul du mandat sous ce format, il fait un bilan d'étape de l'équipe municipale en place depuis le 28 mai 2020, un bilan de presque 4 années d'actions. Il me paraissait normal de vous rendre des comptes et de vous présenter les projets faits ou en cours. Un chiffre prouve que le programme, sur lequel nous avons été élus, était réaliste puisqu'à ce jour 67 % des actions ont été réalisées, si l'on y ajoute ce qui est en cours, nous atteignons 86 %.

Et d'autres travaux, non prévus au programme, ont été lancés ou sont aussi en cours.

Vous le verrez en lisant ce bulletin, les élus, femmes et hommes, sont au travail pour Chasseneuil-sur-Bonnieure et ses habitants, en ayant comme fil conducteur l'intérêt général et l'amélioration de votre quotidien. Je tiens d'ailleurs à les remercier pour leur implication totale. Les commissions thématiques vivent et se réunissent régulièrement, le Centre Communal d'Action Sociale développe de nouvelles actions et a des projets pour l'Ehpad « Le fil d'argent », les conseils municipaux se réunissent 7 à 8 fois par an, et les décisions sont quasiment toutes prises à l'unanimité. Je tiens d'ailleurs à vous rappeler que ces séances sont publiques. Vous pouvez aussi consulter les comptes-rendus sur le site internet ou sur les panneaux dans les hameaux, ils n'ont jamais été aussi détaillés et complets.

Je tiens également à remercier les employés communaux qui, dans les écoles, dans les cantines, aux services techniques, dans les services administratifs, à la bibliothèque, au point infos tourisme, à la Maison Sport Santé, à l'espace France Services travaillent pour que notre commune reste une référence en Charente-Limousine.

Je ne vais pas rentrer dans le détail car vous l'aurez dans les pages suivantes mais je tiens à vous dire la joie qui fut la mienne lors de l'ouverture le 8 janvier dernier d'un centre de soins non programmés sur notre commune, après l'arrivée en mai 2023 du Dr Perez. Vous me faisiez part de votre inquiétude à chacune de nos rencontres, nous avons pris le problème à bras le corps, et aujourd'hui nous envisageons l'avenir plus sereinement même si rien n'est jamais acquis. Cela a un coût non négligeable pour la commune mais votre santé prime.

Je vous souhaite donc une très bonne lecture et je reste, comme mes collègues, à votre disposition avec ou sans rendez-vous. Et enfin, notez sur vos tablettes que la commune, en partenariat avec l'AFMD DT 16 présidée par Madame Sault, organise une semaine mémorielle du 17 au 22 juin 2024 à l'occasion des 80 ans de la Libération : des conférences, des projections au cinéma, des expositions ... etc... Le programme vous sera communiqué par le biais de nos réseaux habituels (presse, internet).

Je vous souhaite donc une très bonne lecture et je reste, comme mes collègues, à votre disposition avec ou sans rendez-vous.

Bien à vous toutes et tous

Fabrice Loubert

ÊTRE PROCHE DE LA JEUNESSE

RÉALISÉ À **90%**

© EN PLEINE DECOUVERTE DU MONDE

FAVORISER L'ÉVEIL CULTUREL

Grâce à l'implication du personnel communal, les élèves chasseneuillais bénéficient de temps d'échanges et de **découverte à la bibliothèque** municipale René Deleigne. Ils bénéficient également de temps de lecture grâce aux « **mamies lectrices** » qui interviennent chaque semaine dans les écoles. Chaque année, à Noël, la commune offre une séance de cinéma.



CRÉER UN ESPACE PAYSAGER

Reste à réaliser.

© SUR LE CHEMIN DE L'APPRENTISSAGE

SOUTENIR LES PROJETS SCOLAIRES

La commune soutient les initiatives scolaires. En voici quelques exemples :

Une **jachère** a été semée Ruisseau des Pennes par les élèves de l'école Edouard Pascaud, l'occasion de signer la convention de « **La Haie** », signe d'engagement, de respect, de protection et d'entretien.

Chaque année, des jachères sont régulièrement semées au Square Michelot, en partenariat avec l'association Hautes Vallées Charente Québec, des **arbres à insectes** sont également venus compléter l'agencement du Square Michelot et rue Guy Pascaud.

Des élèves du **BTP CFA** ont réalisé les chaînes manquantes du **Rond Point de Chantebuse** : remise le 4 avril 2023



SOUTENIR LA TRANSITION NUMÉRIQUE dans les équipements pédagogiques et redonner du lien avec les enseignants

Dans le cadre du projet « **écoles numériques et ruralité** », les classes de primaire et de grande section ont toutes été équipées au niveau logiciels et matériels. Le plan de relance numérique a permis l'acquisition de 10 ordinateurs portables et 10

COÛT TOTAL
28 000€

dont **14 000 €** de subvention de l'État

vidéoprojecteurs interactifs à l'école primaire pour un montant de 7 000 €.

Tous les enseignants ont pu être formés à l'utilisation de ces nouveaux matériels.

10

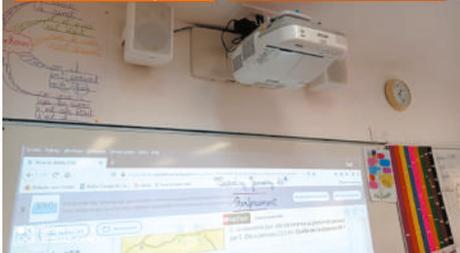
ORDINATEURS PORTABLES

10

VIDÉOPROJECTEURS INTERACTIFS À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Tableau numérique

Vidéoprojecteur interactif



IMPLIQUER LA JEUNESSE DANS LA PARTICIPATION CITOYENNE

Favoriser les porteurs de projet à travers le Conseil Municipal Jeune

Les élèves de CM2 et de 6^e ont participé à l'élection du **Conseil Municipal Jeune** en 2020. À hauteur d'une rencontre par mois, 15 jeunes ont réfléchi à différents projets qu'ils pourraient mener à Chasseneuil-sur-Bonnieure, leur principal ayant été l'installation d'un **terrain multisports** (city-stade), inauguré le 21 mai 2022.

Le Conseil Municipal Jeune siégeant pour 2 ans, un nouveau a été élu pour 2022-2024 ; ils sont désormais 17 jeunes. Ils ont lancé l'opération « **Nettoyons la nature** » permettant de récolter 40 kg de déchets en une matinée. Ils ont également apporté leur soutien pour le **4L Trophy** en collectant du matériel sportif et scolaire.

OPÉRATION
NETTOYONS LA NATURE
40 KG
DE DÉCHETS



PORTE-DRAPEAU DES ANCIENS COMBATTANTS

Macéo Gourmand, élu du CMJ 2020-2022, est venu rejoindre **Léo Texier** ; ils ont répondu à l'appel de l'association des **Anciens Combattants** pour devenir porte-drapeau lors des cérémonies commémoratives.



**OFFRIR UNE STRUCTURE DE LOISIRS
EN LIBRE ACCÈS PAR LA CRÉATION D'UN CITY STADE**



Situé à proximité de la piscine, de la maison de la petite enfance et de l'école Édouard Pascaud, le **terrain multisports** a été inauguré le 21 mai 2022. Ce projet a été mené de A à Z par le conseil municipal jeune : choix du lieu, de l'infrastructure...

Un nouveau lieu de vie en bords de Bonnieure !

COÛT TOTAL
66 000€
dont **24 000 €**

du Département et de l'Agence Nationale du Sport

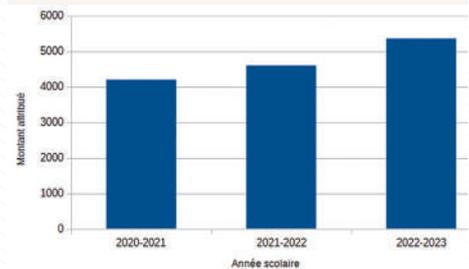


**AUGMENTER LE
NOMBRE DE COUPONS
ASSOCIATIFS**



L'ouvrir à toutes les tranches d'âge, de la maternelle au collège

Auparavant accessible seulement aux élèves de primaire, la remise des chèques associatifs a été étendue à tous les élèves chasseneuillais, de la maternelle au collège (décision réunion CCAS du 23 juin 2020). Ils peuvent donc bénéficier d'une remise de 40 € sur le montant de la cotisation annuelle souscrite auprès d'une association culturelle ou sportive de la commune.



Comme le montre le graphique, c'est une augmentation de 28% en trois ans.

MAINTENIR UN PARTENARIAT FORT AVEC LE CALC



La commune poursuit son soutien financier au **CALC** (Chasseneuil Animations Loisirs et Culture), véritable acteur local au niveau de l'enfance de par son accueil de loisirs en permettant aux habitants de bénéficier de tarifs "commune". Une classe a subi quelques transformations à l'école Édouard Pascaud pour que le CALC dispose d'un espace supplémentaire pour accueillir les enfants.

L'été, le camping est régulièrement mis à disposition du CALC pour son accueil de loisirs.

Le 16 octobre 2023, la commune a rejoint le cercle très fermé des communes ayant obtenu le label « Lire et faire lire », porté par l'association du même nom en partenariat avec l'Association des



Maires de France. Cette obtention est le signe de la reconnaissance de l'engagement de la commune dans le domaine de la lecture. Pour autant, rien n'aurait pu se faire sans les 7 bénévoles du CALC qui interviennent dans les structures éducatives.

**PLUS QUE TOUT, LA
LECTURE EST UN LIEN
ENTRE LES GÉNÉRATIONS**



© VERS L'AUTONOMIE

METTRE EN PLACE DES ATELIERS D'ÉTÉ

pour les jeunes de la commune à partir de 16 ans sur la base d'une bourse projet (aides au financement du code de la route, permis, BAFA, projet éducatif...)



Les ateliers d'été permettent aux jeunes, à partir de 16 ans, de travailler au sein des différents services municipaux : administratif, services techniques...

Depuis leur mise en place en 2021, ce sont 21 jeunes qui en ont bénéficié. Cela leur a permis de les aider à réaliser un projet personnel : financement du permis de conduire (15 jeunes), achat d'ordinateur pour leurs études (2 jeunes), acquisition d'un moyen de locomotion (3 jeunes), financement d'études (1).



LA MOYENNE D'ÂGE EST DE 17 ANS

AIDER TOUTES LES FAMILLES DES ENFANTS CHASSENEUILLAIS SCOLARISÉS AU COLLÈGE ET LYCÉE

qui effectuent un voyage scolaire, et ce, sans condition de ressources.



Que chaque élève puisse partir en séjour est important.

Pour ce faire, les séjours scolaires des élèves chasseneuillais (primaire, collège, lycée) sont pris en charge par la commune, à hauteur de 30% du montant restant à la charge de la famille, avec un plafond maximum de 60 €.

En primaire, la commune finance tout ou partie des voyages faisant ainsi baisser le coût pour les familles chasseneuillaises.

Et par exemple, pour le Collège, depuis 2021, cela représente un montant de 1795 €.



DEPUIS 2021, CHAQUE ÉLÈVE DE CM2 SE VOIT OFFRIR PAR LA COMMUNE UNE CALCULATRICE « SPÉCIAL » COLLÈGE POUR SON ENTRÉE EN 6^E. UNE AUTRE MANIÈRE DE SOUTENIR LES FAMILLES



ÊTRE À L'ÉCOUTE ET AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

RÉALISÉ À
62%

◎ ÊTRE ACTEUR ET IMPLIQUER LA POPULATION DANS LA VIE DE LA COMMUNE

✓ METTRE EN PLACE UN BUDGET PARTICIPATIF DÉDIÉ À DES PROJETS PROPOSÉS PAR LES CITOYENS

Le **1^{er} budget participatif de la commune** a rencontré un beau succès : 6 projets ont été présentés. Une centaine d'habitants ont participé au vote. Le projet retenu consiste en l'installation de pupitres et de panneaux représentant les sites et bâtiments remarquables de la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure.

Depuis 2 ans, le collectif **Chasseneuil Histoire et Patrimoine** composé de 7-8 passionnés œuvre à la recherche, à la collecte et à la synthèse des informations et photographies sur les sites ciblés. Leurs recherches ont permis de reconstituer et d'illustrer l'histoire des principaux bâtiments historiques de la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure.

Pour chacun des bâtiments identifiés, le groupe a élaboré une plaque composée d'une photographie ancienne du bâtiment et d'un court descriptif de son passé. Début 2024, leur travail vous sera accessible après mise en place de 40 panneaux par les services techniques dans les rues chasseneuillaises.

COÛT DU PROJET
20 000€

6
PROJETS
PROPOSÉS



● CRÉER UNE BOÎTE À IDÉES

Reste à réaliser.

✓ CONSULTER LA POPULATION SUR LES GRANDS PROJETS

C'est par un **atelier participatif** ouvert à tous les chasseneuillais qu'a débuté la réflexion sur le devenir du site de l'ancien CFA. 70 personnes y ont participé et ainsi donné plusieurs pistes de travail. Pour le projet de rénovation et d'agrandissement de la maternelle, la communauté éducative, comme les parents d'élèves et les partenaires seront associés.

Pour des projets moindres ou ponctuels, ce sont les riverains qui ont été consultés lors de diverses réunions. Ce fut le cas pour les aménagements de la rue du Mémorial et de la route de Cellefrouin ou encore pour le Boulevard Gamassou.

70
PARTICIPANTS



✓ OUVRIR LES COMMISSIONS DE RÉFLEXION ET DE TRAVAIL À LA POPULATION

Lors du Conseil municipal du 10 juin 2020, 6 commissions de travail ont été constituées : Finances et ressources humaines - Solidarité, associations sociales et sociétales - Technique - Vie scolaire et jeunesse - Vie culturelle, sportive, économique et touristique - Communication et réceptions, cérémonies, jumelage.

Ces commissions de réflexion et de travail ont été ouvertes à la population avec un engagement à y siéger pendant 2 ans.

DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT, 16 PERSONNES Y AURONT SIÉGÉ APRÈS AVOIR COMPLÉTÉ UN COUPON D'INSCRIPTION DANS LE BULLETIN MUNICIPAL

METTRE EN PLACE DES RENCONTRES ET REUNIONS DANS LES QUARTIERS-HAMEAUX

Reste à réaliser.

◎ RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE MOBILITÉ

REVOIR LE SCHÉMA DE CIRCULATION DU CENTRE-VILLE

sécuriser les entrées de bourg (rue du Mémorial et route de Cellefrouin) et les hameaux.

◎ Développer, en sécurisant et délimitant, des itinéraires piétons et cyclistes.

En concertation avec les riverains, une phase de test d'aménagements a été réalisée au préalable rue du Mémorial et route de Cellefrouin. Jugés satisfaisants, ces aménagements ont définitivement

été adoptés courant 2023.

Des limitations de vitesse ont été posées dans certains hameaux (Le Beauquet, Jardenat).

UNE RÉFLEXION EST MENÉE AU SEIN DE LA COMMISSION TECHNIQUE CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS À VÉLO.



CONTINUER À SE BATTRE POUR LA LIGNE FERROVIAIRE ANGOULÊME-LIMOGES

C'est un sujet très important pour notre commune.

Pour rappel, avant sa fermeture en mars 2018, Chasseneuil-sur-Bonnieure était le point de montée le plus important de la ligne.

Elle est plus que nécessaire pour les nombreux lycéens ou apprentis mais pas que ; dans ce contexte inflationniste et plus écologique, elle a tout son sens. Une matinée de mobilisation, à l'initiative

du Conseil Départemental, réunissant les élus de tous les territoires traversés a d'ailleurs eu lieu le 30 août 2023 sur notre commune, après celle du 25 mai à Chabanais.



RESTER VIGILANTS QUANT À LA FINALISATION DE LA MISE À 2X2 VOIES DE LA RN 141 DE CHASSENEUIL À ROUMAZIÈRES-LOUBERT



À l'initiative de la mairie, une réunion s'est tenue en mairie pour faire le point sur ce dossier fin 2020 avec les représentants des services de l'État.

Lors de celle-ci, nous avons plaidé les doléances des agriculteurs du secteur de Métry-La Francillère et obtenu une oreille attentive de la DREAL puisqu'un passage agricole permettra aux agriculteurs de passer sous la future RN141.

Aujourd'hui, les différents partenaires, État, Région, Département ont signé une convention de financement.

AINSI, APRÈS AVOIR PRIS DU RETARD, LES PREMIERS DÉBROUSSAILLAGES, LES PREMIÈRES POSES DE CLÔTURE DEVRAIENT AVOIR LIEU À L'AUTOMNE 2024.



LES NÉGOCIATIONS DU CONTRAT DE PLAN ETAT RÉGION EN COURS SERONT PRIMORDIALES SUR CE DOSSIER.

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Reste à réaliser.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

REDONNER À LA BONNIEURE SA PLACE DANS LA COMMUNE PAR LA CRÉATION D'UNE VOIE VERTE.

Dans la continuité des aménagements des Bords de Bonnieure et la création de la halle à la salle municipale, une étude a été menée sur les aménagements possibles des bords de Bonnieure en centre ville.

Le remplacement des passerelles sur l'îlot rue de la Bonnieure en est un premier exemple. L'aménagement, en 2024, d'un chemin piéton le long des rives depuis la route de Cellefrouin jusqu'à la route de St Mary jusqu'au Mémorial, dans le cadre du chemin de la Mémoire, en est un autre exemple. L'objectif étant de rejoindre à terme le quartier de La Nautière et ainsi de proposer aux chasseneuillais un parcours sécurisé et bucolique sur les bords de La Bonnieure.



IMPULSER LA CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ

pour garantir l'avenir et le maintien d'une offre de soins suffisantes en direction de l'ensemble de la population.



Le 21 octobre 2021, une **rencontre des professionnels de santé** a lieu sous l'impulsion de la municipalité afin d'échanger sur le médical dans la commune : désertification médicale, potentielle création d'une maison médicale, coordination du monde médical.

27 praticiens avaient répondu présents. Un comité de pilotage rassemblant élus et praticiens voit alors le jour. Ce sera le point de départ de la création d'un projet de santé puis d'une SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) au printemps prochain, une première pour notre commune.

27
PRATICIENS
PRÉSENTS



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont fortement impliquées dans ce projet.

Parallèlement à cela, et consciente des problématiques, l'équipe municipale est restée proactive quant à l'arrivée de nouveaux médecins. Ainsi, après avoir effectué des travaux en régie dans un bâtiment, notre commune a accueilli le Dr Perez Alcantara le 15 mai 2023. L'année précédente, afin de permettre l'arrivée de nouveaux masseurs kinésithérapeutes, la commune avait pris à sa charge 6 mois de loyers dans un cabinet privé.



Enfin, en janvier 2024 s'est ouvert sur notre commune un Centre de Soins Non Programmés, un lieu où l'on vient rencontrer un docteur, autre

que son médecin traitant, sans rendez-vous. C'est un dossier qui aura été mené pendant un an par la commune, accompagnée par la communauté de communes de Charente-Limousine qui a acquis le bâtiment, place des Tilleuls. Il aura fallu se battre pour obtenir cette ouverture, parfois contre vents et marées. Et pour que cela réussisse, là encore, la commune a dû mettre des moyens financiers.

LA SATISFACTION DE VOIR
CE LIEU OUVERT 7 JOURS/7
DE 9H À 19H EN SEMAINE
ET DE 12H À 19H LES
SAMEDI ET DIMANCHE



CRÉER UN PARCOURS DE SANTÉ

Après avoir initié le terrain multisports, le conseil municipal jeune étudie ce projet, qui s'insèrera dans la Maison Sport Santé, et pourquoi pas en bord de Bonnieure.



ÊTRE ENSEMBLE ACTEUR D'UN ENVIRONNEMENT RESPECTUEUX

✓ communiquer et sensibiliser les citoyens sur la propreté de la commune

Chasseneuil-sur-Bonnieure a été volontaire comme première commune de Charente pour expérimenter à partir de janvier 2022 les sacs transparents à la place des sacs noirs pour le tri des ordures ménagères.

Le test a été très concluant : -37% de sacs noirs et +20% de sacs jaunes. L'application des consignes de tri a été pleinement atteinte.

La diminution des biodéchets a engendré une augmentation de la demande de composteurs individuels. Depuis 2020, 539 composteurs individuels ont été distribués aux habitants de Chasseneuil.

Des poubelles sélectives, conçues par La Charentaise du Bois, ont été installées en centre-ville pour un montant de 13500 €.

13 500€
POUBELLES
SÉLECTIVES

-37%
DE SACS
NOIRS

+20%
DE SACS
JAUNES



CONCERNANT L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, LE REMPLACEMENT DE 440 SOURCES LUMINEUSES PAR DES SOURCES LED VA ÊTRE EFFECTUÉ CETTE ANNÉE POUR RÉDUIRE L'IMPACT ÉNERGÉTIQUE.

COÛT GLOBAL = 72500 € DONT ÉTAT FONDS VERT 29000€ ; SDEG : 29000€ ; RESTE À CHARGE COMMUNE : 14500 €

AMÉNAGER DES LIEUX DE CONVIVIALITÉ DANS LES HAMEAUX ET LE CENTRE.

Une dizaine de bancs ont été posés dans quelques hameaux et en centre-ville, au bord du ruisseau des Pennes au Mas des Champs et devant la Mairie.

Cela pour un coût de 3742 €.

D'AUTRES AMÉNAGEMENTS
SONT À VENIR

AMÉLIORER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DE LA COMMUNE

RECRUTER UN GARDE CHAMPÊTRE DONT LA MISSION PRINCIPALE SERA LA MÉDIATION

✓ Le policier municipal a pris ses fonctions le 1^{er} mars 2021.

Par sa connaissance de la commune et son expérience, il accompagne les élus et les services communaux au quotidien, mais également la population chasseneuillaise.

Il a un rôle de prévention, de médiation, et parfois un peu de répression.

Il est chargé de veiller à la sécurité en privilégiant l'écoute, la médiation et le dialogue.

PRÉVENTION
&
MÉDIATION



✓ ROUVRIRE L'ANTENNE DE L'OFFICE DE TOURISME.

L'antenne de l'**Office de tourisme** a rouvert ses portes en juin 2021, un agent communal en assure l'accueil avec des horaires élargis, du mardi au samedi matin.

Des expositions et des boutiques éphémères y sont organisées tout au long de l'année.

12
EXPOSITIONS
PAR AN

CE SONT ENTRE 700 ET 1000 VISITEURS PAR AN SELON LES ANNÉES QUI FRÉQUENTENT CE LIEU, AVEC UNE MOYENNE DE 12 EXPOSITIONS PAR AN

✓ RENDRE LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE PLUS VIVANT convivial et se développer sur les réseaux sociaux

Le lancement du nouveau site internet de Chasseneuil-sur-Bonnieure :

www.chasseneuil-sur-bonnieure.fr est officiel depuis le 10 janvier 2022.

Accompagnée dans ce projet par l'agence Créasit, la commission communication a souhaité un site plus fonctionnel, interactif

et complet. Vous y trouvez désormais les actualités, l'agenda des événements, les contacts des associations et des professionnels, les comptes-rendus des conseils municipaux, ...

Autre outil de valorisation, la commune s'est dotée d'une page Facebook dès juin 2020

qui comptabilise près de 3000 abonnés.

L'application *mamairieenpoche*.fr apparaît comme un outil de communication très réactif. Lancée en 2021, elle comptabilise à ce jour 584 utilisateurs.

2975
ABONNÉS
FACEBOOK

584
ABONNÉS MA
MAIRIE EN
POCHE



N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENDRE SUR TOUS CES SUPPORTS ET À VOUS Y ABONNER, C'EST GRATUIT, LA COMMUNE PREND EN CHARGE LES COÛTS.

✓ RECRÉER DE L'AFFICHAGE PUBLIC PAR LE BIAIS DE PANNEAUX DANS LES HAMEAUX

TOUT LE MONDE N'A PAS ACCÈS À INTERNET OU NE LE MAÎTRISE PAS, C'EST POURQUOI VOUS RETROUVEZ DES INFORMATIONS COMMUNALES SUR LES PANNEAUX PRÉVUS À CET EFFET DANS LES HAMEAUX, EN PARTICULIER LES COMPTES-RENDUS DE CONSEIL MUNICIPAL.



OBTENIR L'IMPLANTATION D'UNE MAISON FRANCE SERVICES

✓ comme annoncé initialement par l'état

Comme pour plusieurs dossiers, la commune s'est battue afin d'obtenir cette ouverture.

Après plusieurs échanges avec Mme la Sous-Préfète, nous avons eu la satisfaction de recevoir son accord le 18 octobre 2021.

Cet **Espace France Services**, inauguré le 6 octobre 2022, se situe dans les locaux de la mairie dans l'ancienne trésorerie. Depuis son ouverture, ce sont près de 3 300 personnes qui en ont franchi les portes.

En 2023, pour obtenir des informations et être renseignés par deux agents communaux, 52 % habitaient la commune.

3300
PERSONNES

52%
DE LA
COMMUNE



AINSI CET OUTIL BÉNÉFICIE À TOUT NOTRE BASSIN DE VIE

ORGANISER DES TEMPS D'ÉCHANGES RÉGULIERS

entre les élus et les employés municipaux

✓

Ce sont 10 représentants du personnel qui se sont portés volontaires pour intégrer le « comité personnel » qui s'est réuni 2 fois en 2023.

Cette instance n'a pas de caractère obligatoire, elle l'est à partir de 3 500 habitants.

Cependant, nous l'avons mise en place afin d'avoir un temps d'échanges sur des questions et/ou problématiques rencontrées par les différents services.



PERMETTRE À CHAQUE EMPLOYÉ DE SE FORMER,

s'épanouir au sein de la collectivité

✓

43 employés communaux travaillent au quotidien dans de nombreux domaines.

Afin de leur permettre de s'épanouir dans leurs emplois respectifs, ils sont incités à se former. Ce fut le cas aux services techniques pour les CACES, aux services administratifs pour les parties finances ou urbanisme ou encore pour du personnel en périscolaire.

Et dans le cadre de la Maison Sport Santé communale, les agents volontaires, au nombre d'une vingtaine, bénéficient chaque mercredi, entre 12h et 13h, d'une heure de sport.



ÊTRE SOLIDAIRE DES AÎNÉS, DES PERSONNES ISOLÉES

RÉALISÉ À
50%

METTRE EN PLACE UN ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE ET ADMINISTRATIF

✓ pour les personnes se trouvant dépourvues devant les nouveaux modes de communication

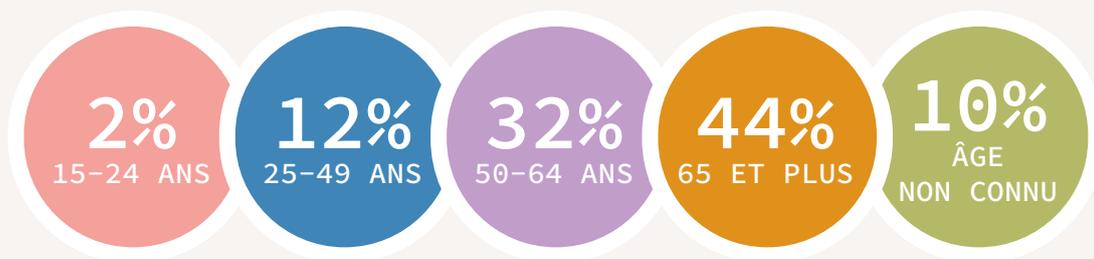
L'Espace France Services remplit pleinement ce rôle-là.

Les deux agents communaux les accueillent principalement pour les aider dans leurs démarches par internet, outil désormais quasiment

indispensable pour tout mais pas encore présent dans tous les foyers ou pas encore manipulé par toutes les personnes.

En 2023, voici la répartition de la fréquentation par tranche d'âges :

ESPACE FRANCE SERVICES FRÉQUENTATION 2023



RECENSER LES PERSONNES ÂGÉES/ISOLÉES

créer un contact téléphonique périodique et lutter ainsi contre l'isolement



Un·e élu·e ou l'agent en charge du C.C.A.S. contacte régulièrement les personnes recensées sur le registre, notamment au titre des obligations « plan départemental d'alerte, d'urgence et période canicule » = 9 personnes inscrites.



LES INSCRIPTIONS SUR CE REGISTRE SONT REÇUES TOUTE L'ANNÉE

9

PERSONNES INSCRITES

METTRE EN PLACE DES COUPONS MOBILITÉ

à destination des personnes âgées et isolées à utiliser auprès des professionnels de transport chasseneuillais pour des rdv médicaux



Pour résoudre les problématiques de mobilité et rompre l'isolement, le CCAS a conçu un chéquier « taxi » d'une valeur de 50 € : 5 chèques de 10 € à utiliser chez les entreprises ambulancières conventionnées avec la mairie ; il a été lancé en décembre 2022 et est accessible aux chasseneuillais dépourvus de moyen de locomotion et sans critère d'âge.

À ce jour, 66 chèquiers ont été utilisés.

50€
EN CHÈQUES



ILS SONT DISPONIBLES EN MAIRIE MOYENNANT UN DOSSIER SIMPLE À COMPLÉTER

S'INSCRIRE DANS LE SCHÉMA DE COVOITURAGE SOLIDAIRE

que la communauté de communes souhaite mettre en place et permettre aux personnes isolées d'en profiter



Ce schéma est pour le moment en travaux à la communauté de communes de Charente-Limousine.

ALLER VERS UN RENFORCEMENT DE L'ACCÈS AUX ÉTAGES DE L'EHPAD

ascenseur supplémentaire



Le Fil d'Argent est désormais âgé de 33 ans.

Ainsi, ce dossier fait l'objet d'un projet global de rénovation énergétique de l'Ehpad et la création d'un second ascenseur. Un pré-chiffrage et une étude de faisabilité ont été demandés à l'Agence Technique Départementale afin de rechercher ensuite des financements de partenaires publics ou privés.

ÉCOUTER ET SOULAGER LES AIDANTS

par un accueil de jour au sein de l'EHPAD pour les personnes en perte d'autonomie



C'est un dossier que de nombreux maires de la commune ont souhaité voir aboutir.

Ce n'est pas encore le cas aujourd'hui mais nous avons bon espoir.

En effet, en octobre 2023, une réunion s'est tenue en présence de représentants de l'ARS, du Conseil Départemental, de Mme la Directrice de l'Ehpad et de M.le Maire.

Lors de celle-ci, il a été convenu de préparer un projet d'accueil de jour pour 6 places, comprenant les besoins humains, logistiques et financiers. Il sera déposé d'ici fin février auprès des services compétents.

NOUS SUIVRONS DE PRÈS SON ÉVOLUTION EN ESPÉRANT UNE OUVERTURE À MOYEN TERME.

ÊTRE AU PLUS PRÈS DES ASSOCIATIONS ET DE LA CULTURE

RÉALISÉ À
50%

MAINTENIR LA MAISON DE LA RÉSISTANCE

créée par René Michaud sur son site actuel, l'agrandir, la réaménager et augmenter l'amplitude horaire d'ouverture. Selon la volonté du créateur : un lieu gratuit ouvert à la population, un lieu de souvenirs et de rencontres en centre-ville, d'où le terme de maison



C'est un des premiers projets mis en œuvre après les élections et la crise covid.

La Maison de la Résistance a été rénovée intérieurement et agrandie d'une salle de projection.

Afin de la rendre plus visible, une enseigne a été installée en façade pour laquelle un mécénat a d'ailleurs été réalisé entre la commune et une entreprise chasseneuilaise.

Les horaires d'ouverture ont été fortement augmentés, désormais du mardi au samedi midi avec la présence d'un personnel qui assure également les visites guidées, conjointement avec l'**Amicale du Souvenir du Maquis Bir'Hacheim** qui gère ces lieux.



LES VISITES SONT TOUJOURS GRATUITES ET AFIN DE RENFORCER LA PRÉSENCE DE CE MUSÉE, UN CHEMIN DE LA MÉMOIRE VERRA LE JOUR CETTE ANNÉE POUR INCITER LES VISITEURS DU MÉMORIAL DE LA RÉSISTANCE À REJOINDRE LE CENTRE-VILLE.



PARTICIPER À LA MISE EN PLACE DU CHEMIN DE LA MÉMOIRE PILOTÉE PAR LA CDC

Ce projet est en cours et se mène en partenariat avec la communauté de communes de Charente-Limousine.

Dans le même esprit et afin d'inciter les visiteurs du Mémorial de la Résistance à venir en centre-bourg, un chemin de la Mémoire reliant la nécropole à la Maison de la Résistance sera balisé et mis en place pour juin 2024.

Le tracé s'est fait en accord avec l'association des anciens-combattants et l'**Amicale du Souvenir du Maquis Bir'Hacheim**.

RETENEZ DANS VOS AGENDAS QUE LA SEMAINE DU 17 AU 22 JUIN 2024 SERA UNE SEMAINE DÉDIÉE À LA MÉMOIRE, 80 ANS APRÈS LES ÉVÈNEMENTS DU 22 MARS SUR NOTRE COMMUNE, 80 ANS APRÈS LES DÉBUTS DE LA LIBÉRATION DE NOTRE PAYS. DES CONFÉRENCES, DES EXPOSITIONS, DES ÉVÈNEMENTS SERONT PROGRAMMÉS CHAQUE JOUR.

SOUTENIR LE CINÉMA VOX ET L'ASSOCIATION CINÉVEIL QUI LE GÈRE



La commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure veille sur son cinéma de proximité : le cinéma Vox.

Durant l'épidémie Covid-19, il a été soutenu financièrement pour pallier la baisse de fréquentation du public. Des travaux ont été effectués dans le hall d'entrée comme l'agrandissement de la caisse.

Pour répondre aux évolutions technologiques, le projecteur a été remplacé par un projecteur laser avec focal adapté, serveur et interface pour un montant de 48836 €. L'été, le site des Charmilles est mis à disposition pour permettre une séance de cinéma en plein air.

48 836€
PROJECTEUR
LASER



UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE, EN L'HONNEUR DE JEAN-FRANÇOIS SOIRA, NOTRE MONSIEUR CINÉMA, A ÉTÉ DÉVOILÉE DANS LE HALL D'ENTRÉE DU CINÉMA, À L'INITIATIVE DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNE, LE 8 SEPTEMBRE 2021

SOUTENIR TOUTES LES ASSOCIATIONS CHASSENEUILLAISES CULTURELLES ET SPORTIVES AU QUOTIDIEN ET DANS LEURS PROJETS



Les subventions aux associations représentent un montant de 80000€ par an pour leur permettre la mise en place de projets dynamiques sur la commune et les soutenir au quotidien. Par la même occasion, la commune leur permet de participer aux animations culturelles par la tenue de l'espace buvette/restauration dans un objectif d'alimenter leur trésorerie. Quand cela est possible, elle répond favorablement aux sollicitations : demande d'espace de stockage, nouveaux locaux.

Liste non exhaustive de l'aide apportée :

→ Après les travaux de drainage du **terrain de football** lancés sous le mandat précédent, 8 nouveaux projecteurs ont été installés sur les terrains d'entraînement.

→ Les **terrains de tennis** ont également bénéficié de 4 nouveaux mâts et projecteurs. Le club-house a été totalement reconstruit à la suite d'un incendie. Les 3 courts de tennis ont subi une réfection et ont été repeints.

→ **Club nautique** : les bureaux ont été déplacés, un lieu de stockage a été créé.

→ **Club de pétanque** : le local mis à disposition a été sécurisé et isolé, l'éclairage des terrains a été remplacé.

→ **Badminton** : des lignes ont été tracées pour permettre au club d'accueillir des compétitions sportives.

→ **Tennis de table** : un nouveau local d'aménagement leur a été attribué au gymnase leur permettant de stocker le matériel et d'avoir un petit réceptif les soirs de match.

→ **Croix-Rouge Française** : la

vesti-boutique va s'installer à côté des Restos du Cœur (face à la salle municipale), elle bénéficie d'un garage (anciens ateliers municipaux) pour garer ses véhicules.

→ **Papyrus** et **José Couture Phine** vont bénéficier de nouveaux locaux.



✓ CONSERVER DES LIENS FORTS AVEC SARREGUEMINES.

Une délégation de 6 personnes s'est rendue à Sarreguemines les 24-25-26 juin 2022 pour l'inauguration du **Festival des arts de rue**.



Nos homologues sarregueminois sont attendus pour la semaine mémorielle « 80 ans de la libération du territoire » qui aura lieu du 17 au 22 juin 2024.

🎯 JUMELAGE

Quelques pistes sont à l'étude par la commission communication avec des pays européens.

Ce dossier est actuellement en attente, les efforts ayant été portés sur le pacte d'amitié avec le Québec.

CRÉER UNE SAISON CULTURELLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

axée en priorité sur les vacances scolaires : patinoire, marché de producteurs, forum des associations, journée des enfants à Noël, et l'été des soirées concerts/spectacles, cinéma de plein air.

✓

Depuis 2022, une patinoire synthétique de 100 m² est montée dans la salle des fêtes en février.

Les écoles primaires y ont accès la semaine avant les vacances et celle-ci reste sur site pendant toutes les vacances pour le public. Les associations communales gèrent les entrées et la buvette et gardent l'intégralité des bénéfices récoltés. Coût patinoire : 21 648€.

21 648€
COÛT
PATINOIRE



Les Jeudis de la Bonnieure ont trouvé leur place. Cette saison estivale culturelle éclectique propose des concerts et spectacles gratuits sur le site des Charmilles, le jeudi soir en juillet et en août. Un partenariat avec toutes les associations communales est mis en place pour tenir buvette et restauration dont l'intégralité des bénéfices leur est restituée => 200-300 spectateurs par soirée.



Le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet a opéré un changement de lieu depuis 2021. Le public peut désormais le retrouver au stade d'athlétisme, près de la gare, et permet ainsi d'avoir plus de personnes au bal populaire organisé par le comité des fêtes qui le suit.

Le 1^{er} Murs en photos a été lancé en 2022 : 10 photos nocturnes ont été installées sur les bâtiments, un quizz estival était proposé à la population et aux visiteurs.

Les associations profitent désormais de leur forum chaque 1^{er} week-end de septembre. Un moment très attendu des habitants pour aller à la rencontre des bénévoles, échanger sur les activités à pratiquer pour soi, pour ses enfants. Pour les bénévoles d'associations, ce forum permet de valoriser leurs activités, offrir des démonstrations sportives et parler de leurs projets à la population.

EN PARTENARIAT AVEC PLUSIEURS ASSOCIATIONS, LA COMMUNE APPORTE SA TOUCHE AUX FESTIVITÉS DE NOËL PAR LA CRÉATION D'UN TEMPS FESTIF FAMILIAL LE WEEK-END

ÊTRE DANS L'ACTION

RÉALISÉ À
63%

FAIRE ADHÉRER LA COMMUNE AU LABEL « TERRE Saine »

✓ dans la gestion des espaces publics pour tendre vers le zéro phyto

Le label « Terre saine » ayant pris fin en 2021, la commune met en place le 100% zéro produits phytosanitaires.

Elle a acheté des matériels permettant une action mécanique efficace contre les mauvaises herbes et l'aération des surfaces pour les chemins piétons d'entrée de bourg, les stades et les terrains de pétanque.

Un lamier a été acheté pour couper les branches et les haies ce qui permet des coupes plus propres et respectueuses des végétaux.

Dans la même veine, des tests grandeur nature avec des mélanges de plantes annuelles et de vivaces très résistantes, ont été effectués en pied de murs sur plusieurs sites : cimetière, écoles, salle des fêtes.

100%
ZÉRO
PRODUITS
PHYTO



UN SACHET DE GRAINES SPÉCIALES PIEDS DE MUR SERA DISTRIBUÉ GRACIEUSEMENT AUX HABITANTS INTÉRESSÉS

METTRE EN PLACE DES COMPOSTEURS COLLECTIFS

🎯 dans les quartiers et les hameaux en lien avec Calitom

En partenariat avec **CALITOM** et le **CIDIL**, un composteur collectif va être mis en place sur le secteur du Mas des Champs. Après analyse, nous multiplierons ces actions à proximité des immeubles et des habitations dépourvus de jardins.

RÉALISER UN BILAN ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

✓ changer d'énergie, c'est bien, mais moins en consommer/perdre, c'est mieux

La commune a fait réaliser 4 audits énergétiques sur la **salle des fêtes**, la **salle municipale**, les **gymnases** et l'**école George Sand**.

Ces données seront importantes dans les travaux

envisagés à l'avenir sur ces sites car elles mettent en évidence les faiblesses des bâtiments mais y proposent des solutions chiffrées avec les gains énergétiques et leur retour sur investissement.

FAIRE DE CHASSENEUIL LE PÔLE BOIS CHARENTAIS

● Reste à réaliser.

ACQUÉRIR DU FONCIER AFIN DE DÉVELOPPER UNE NOUVELLE ZONE ÉCONOMIQUE

● Reste à réaliser.

EMBELLIR LA VILLE ET LA COMMUNE**✓ planter des arbres, des arbustes et des haies**

Les arbres de l'île de la Bonnière ont été abattus, en fin de vie et devenus trop dangereux. De nouvelles plantations y ont vu le jour sans peupliers afin de ne pas fragiliser le sol.

Le 27 novembre 2021, des haies ont été plantées avec la Fédération Départementale de Chasse, lauréate du budget participatif du Département. 200 arbustes subventionnés à 100 %.

Le 26 novembre 2022, dans le cadre de l'appel à projets « Nature et transitions », 79 arbres fruitiers ont été plantés, en associant la population, sur plusieurs lieux dont la montée vers le Mémorial, pour un montant de 3 800 € subventionné à 70 %.



78
FRUITIERS
PLANTÉS

D'AUTRES PLANTATIONS SERONT EFFECTUÉES
CHAQUE ANNÉE D'ICI LA FIN DU MANDAT

CONCEVOIR UN NOUVEL AVENIR POUR L'ANCIEN BÂTIMENT DU CFA

espace culturel, espace associatif, espace partagé, logements...

✓ Le choix se fera en concertation avec la population

70 personnes étaient présentes à l'atelier participatif « quel aménagement pour l'ancien CFA » du 1^{er} mars 2022 mené par des étudiantes en urbanisme et aménagement du territoire.

Des idées ont émergé : logements intergénérationnels, pôle arts de la rue, pôle culturel, médiathèque, pôle enfance... Un groupe de travail poursuit cette réflexion sur ce projet.

La commune a été retenue par la **FCOL** comme antenne du **Centre**

Médico-Psycho-Pédagogique de Charente Limousine. Le site choisi est celui de l'ancien CFA, plus précisément l'aile recevant le CAP petite enfance par le passé.

Après recours à un appel d'offre public, cette opération d'un coût de 180 000€ est financée par la commune par un emprunt dont les mensualités correspondent au loyer perçu de la FCOL.

Les travaux en cours sont prévus pour une livraison et ouverture du site début mars 2024.

DÉVELOPPER LA PRODUCTION ET L'USAGE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES/ ALTERNATIVES

en particulier sur les nombreux bâtiments communaux



Un cabinet a été mandaté pour étudier d'éventuels projets liés aux énergies renouvelables : pose d'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux et d'ombrières.

DES CHOIX SERONT FAITS
POUR UN DÉVELOPPEMENT EN
2024 ET 2025

OUVERTURE
MARS
2024

EN PARALLÈLE, LA RÉGIE TECHNIQUE COMMUNALE VA RÉHABILITER L'ÉTAGE DE CE BÂTIMENT (PEINTURE/ ÉLECTRICITÉ/ISOLATION) AFIN DE PERMETTRE L'INSTALLATION PROCHAINE DE 2 ASSOCIATIONS : JOSÉCOUTUREPHINE ET POPYRUS



ENTREtenir LES RÉSEaux ROUTIERS EXISTANTS : ROUTES ET CHEMINS



La commune dispose d'un linéaire de 60 km de routes communales et de 70 km de chemins communaux.

Afin d'optimiser au mieux leurs entretiens, un plan pluriannuel de 5 ans a été mis en place.

De nombreux travaux ont été effectués et il serait trop fastidieux d'en faire la liste. Le coeur de ville (Mas des Champs, Boulevard Gamassou...) comme les hameaux (Araines, Bord...) ont vu leurs routes traitées. La commune possède des routes de largeurs différentes, c'est pourquoi les chiffres sont proposés en m² plutôt qu'en mètre linéaire.

Ce sont donc 33 466 m² pour un montant total de 350 271 € sur les 3 dernières années.

Des travaux d'aménagement pluvial ont été réalisés en plusieurs lieux pour un montant de 22 000 €, ainsi que du point à temps pour un montant de 13 300 €.

Les sécheresses à répétition puis les fortes pluies impactent cet entretien. La vitesse est aussi un problème récurrent, les routes de Celfrouin comme de Saint-Mary ont été sécurisées.

Des travaux sont aussi réalisés en régie comme le curage de fossés, le remblais des chemins (400 t de calcaire sur les 3 dernières années)

350 271€
SUR 3 ANS



CRÉER DU LIEN ET FÉDÉRER LES ACTEURS DE LA VIE ÉCONOMIQUE PAR DES RENCONTRES ET DES ÉCHANGES RÉGULIERS



Plusieurs réunions d'échanges, sous l'impulsion de la mairie, ont permis de relancer l'association des commerçants devenue ensuite « Dynarti.com ».

Depuis le début du mandat, les élus ont rencontré les commerçants, artisans, chefs d'entreprise et agriculteurs, les représentants des associations, les assistantes maternelles, les professionnels de santé.

AMÉNAGER L'EXTÉRIEUR DE LA SALLE DES FÊTES, DE LA PLACE BLANCHE, DU CAMPING ET DES BORDS DE BONNIEURE



L'espace de la salle municipale et de l'île de la Bonnieure a été renouvelé, rénové et végétalisé.

L'île a été aménagée de passerelles en bois, matériau naturel, le château d'eau a été sécurisé et le lavoir a été nettoyé et mis en valeur. Des tables et des bancs y seront prochainement installés.

Les travaux sont d'un montant de 356 471 €, l'État a accordé une subvention de 62 447 €.



UN DIAGNOSTIC POUR CRÉER UNE VOIE VERTE EN BORD DE BONNIEURE A ÉTÉ PRÉSENTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL. CE PROJET SE CONCRÉTISERA PROCHAINEMENT.

✓ ETUDIER L'AGRANDISSEMENT DU RÉSEAU ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Un contrat de délégation de service public a été attribué à compter du 1er janvier 2022 à la SAUR. La mise en service de la nouvelle station d'épuration et les derniers accroissements du réseau de desserte se sont traduits par une augmentation des coûts de traitement des eaux usées : + 0,50 euro soit +27%, tarif auquel s'est ajoutée l'application nouvelle de la TVA.

Le réseau a été agrandi rue de la Nautière.

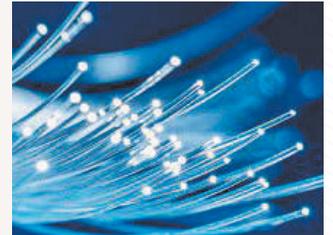
UNE ÉTUDE D'EXTENSION RUE DES CHARMILLES RESTE SANS SUITE COMPTE TENU DES DIFFICULTÉS TECHNIQUES ENTRAÎNANT DES COÛTS IMPORTANTS

✓ ACCOMPAGNER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE QUI ARRIVE SUR NOTRE COMMUNE DÈS CETTE ANNÉE

La fibre a été déployée par XP Fibre en ville et dans les hameaux.

Elle est accessible depuis le 1^{er} semestre 2021 à Chasseneuil-sur-Bonnieure.

Quand cela était possible, la commune a toujours été facilitatrice dans ce déploiement et parfois servi d'intermédiaire entre les différents partenaires.



✓ CRÉER UN RÉGIME D'AIDES COMMUNALES POUR LES RÉNOVATIONS DE FAÇADES DANS LE CENTRE-VILLE AFIN DE CONTINUER À LE DYNAMISER

Afin de mettre en valeur son patrimoine bâti et rendre le centre-ville plus attrayant, la commune a créé un régime d'aide afin d'aider les propriétaires à réaliser des travaux de ravalement de façades de leur immeuble, qu'ils occupent ou qu'ils louent.

L'aide est calculée avec un taux de 20% appliqué au montant des travaux TTC dans la limite d'un montant maximum de 3000 €.

Un périmètre a été validé en conseil municipal.

CE SONT 21 DOSSIERS QUI ONT ÉTÉ VALIDÉS SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES POUR UN MONTANT TOTAL D'AIDES DE 19446 €

✓ AGIR POUR RÉSOUDRE LE PROBLÈME DE STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE ET NOTAMMENT CELUI DES POIDS LOURDS EN TRANSIT

Suite à plusieurs plaintes pour dégradations des riverains de la rue du Logis, le stationnement toléré des poids-lourds a été interdit sur le parking communal.

Actuellement, il sert de lieu de stockage pour le déploiement de la fibre, avant d'être remis en état pour renforcer le stationnement à proximité des lieux médicaux.

Depuis un an, 10 agents communaux utilisent un parking utilisé par la Poste en accord avec

cette dernière, afin de libérer des places en coeur de bourg. Dans le même secteur, du marquage au sol a été effectué sur le boulevard Morinet à l'arrière de la maternelle désormais en sens unique, afin d'y développer du stationnement.

Pour permettre aux vélos et aux motos de se garer, un emplacement leur est désormais dédié place de l'église avec mise à disposition d'un râtelier pour les vélos.

Un parking de stationnement a été réalisé au niveau de l'école Edouard Pascaud et de la piscine avec la création d'une place de bus.

QUELQUES PLACES DE STATIONNEMENT « EN ARRÊT DE 15 MINUTES » SONT VENUES AGRÉMENTER LE CENTRE-VILLE, POUR LIMITER LA DURÉE DEVANT LES COMMERCES NOTAMMENT



✓ **CONTINUER À MODERNISER LE RÉSEAU D'EAU POTABLE.**

Avant-dernière commune de Charente à ne pas faire partie d'un syndicat, depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune a adhéré au SIAEP du Karst Charente pour la distribution de l'eau potable sur son territoire.

Les coûts induits par les travaux de mise en sécurité de l'approvisionnement en eau potable à partir du forage de la Font-Saint-Aubin, et de rénovation et de traitement complémentaires des pesticides à mettre en place à la station d'épuration, ont motivé la décision.

En effet, la commune aurait dû en supporter une partie seule.

Cette opération s'est traduite par un lissage de l'évolution des coûts de l'eau potable à l'échelle du syndicat sur une période de 7 ans, afin que le tarif soit unique à toutes les communes adhérentes.

		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Abonnement	€/abonné	64,74	70,71	76,48	82,35	88,22	94,09	100
Consommation	€/m3	1,367	1,424	1,481	1,538	1,595	1,652	1,70

LE RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE LA RUE DE CELLEFROUIN ET DE L'IMPASSE DE LA BONNIEURE SERA RENOUELÉ EN 2024 = 396 000 €, COÛT DES TRAVAUX À LA CHARGE DU SIAEP DU KARST CHARENTE

🎯 **RÉALISER UN AUDIT SUR LES LOGEMENTS VACANTS ET COMMUNIQUER SUR LES AIDES ET LES INCITATIONS**

Une convention de l'**OPAH RU** a été signée fin 2023 avec la communauté de communes de Charente-Limousine pour que les propriétaires obtiennent des aides sur la réhabilitation de logements en centre-bourg.

En partenariat avec plusieurs partenaires privés comme publics, une somme de 63 400 € sera prévue au budget communal pendant 5 ans, afin d'aider à la rénovation des logements vacants, ce à partir de 2024.



✓ **FAVORISER ET METTRE EN AVANT LES ÉLEVEURS LOCAUX**

par la mise en place d'un marché de producteurs

Le 1^{er} marché de producteurs de pays s'est déroulé le 1^{er} juillet 2021, il est renouvelé depuis tous les ans le dernier jeudi du mois de juin, financé en partenariat avec la **Chambre d'Agriculture** sur le site des Charmilles.

La commune a souhaité que ce soit l'association des commerçants qui en retire les bénéfices par la tenue de la buvette.

Selon les années, ce sont en moyenne 600 personnes qui sont venues déguster des produits locaux.



🎯 **ENCOURAGER L'INSTALLATION PAR LA CRÉATION DE BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES**

Des boutiques éphémères ont vu le jour chaque été et chaque hiver dans la **salle Bourdareau** depuis la réouverture du **Point Infos Tourisme** en juin 2021.

Ce sont plus de 200 personnes qui se sont déplacées sur chaque période.



PROJETS NON PRÉVUS AU PROGRAMME

✓ PROJET MATERNELLE

Un projet de rénovation et d'agrandissement de l'école maternelle, en collaboration étroite avec les équipes éducatives, a été lancé.

C'est un projet global à 2.6M€ avec un reste à charge espéré pour la commune d'environ 800 000€.

Actuellement, l'école accueille 5 classes dont une avec dortoir dans un préfabriqué. L'objectif est de créer 2 classes et un dortoir

supplémentaires, mettre en rez-de-chaussée toutes les activités éducatives, améliorer l'isolation thermique et la fonctionnalité du bâti, sécuriser le site et ses accès, créer la possibilité d'une classe supplémentaire pour l'avenir.

Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été mandatée et la Maîtrise d'Œuvre vient d'être désignée. Les travaux se dérouleront en 2 phases en site occupé : Septembre 2024 à Juin

2.6M€
EN PROJET

2025 travaux d'agrandissement et Septembre 2025 à Juin 2026 rénovation de l'existant.

LIVRAISON DE L'ÉCOLE
POUR LA RENTRÉE DE
SEPTEMBRE 2026

✓ PACTE D'AMITIÉ

Du 14 au 20 septembre dernier, M le Maire s'est rendu au Québec en compagnie de membres du BTP CFA de la commune. Il y a rejoint l'association Hautes Vallées Charente Québec.

À l'initiative de cette dernière, le 17 septembre, il a signé avec son collègue maire, Richard Therrien, un pacte d'amitié entre Chasseneuil-sur-Bonnieure et Tadoussac, un moment riche et extrêmement fort en émotion avec une envie commune de

lancer une passerelle entre les deux collectivités au dessus de l'atlantique.

Tadoussac est une des plus belles baies du monde sur le fleuve St-Laurent, 800 habitants à l'année, et 300 000 touristes de mai à septembre. La commune accueillera à l'automne une délégation québécoise et les associations, comme les scolaires, sont invités à se saisir de ce pacte et imaginer des échanges avec nos cousins québécois.



Le BTP CFA s'en est déjà saisi et des liens forts existent déjà avec celui de Forestville à côté de Tadoussac.



PAR CE PACTE D'AMITIÉ
(QUI N'EST PAS UN
JUMELAGE), CHASSENEUIL-
SUR-BONNIEURE S'OUVRE
ENFIN SUR LE MONDE

✓ AIDE ÉTUDIANT·E

En septembre 2022, le **Centre Communal d'Actions Sociales** a mis en place une nouvelle aide. Elle s'adresse à tous les étudiants pour l'achat de matériel, d'équipement professionnel ou informatique, etc. et sur présentation de facture. L'aide n'est accordée qu'une seule fois par cycle.

4 400 €
AIDE
ÉTUDIANTS

ELLE EST DE 150 € POUR LES ÉTUDIANTS NON BOURSIERS
ET 250 € POUR LES ÉTUDIANTS BOURSIERS

À ce jour, 20 étudiants en ont bénéficié pour un montant total de 4 400 €.

RECENSEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE ROUTIÈRE VERTICALE



Les panneaux routiers vétustes ont été remplacés dans les hameaux et dans le centre-bourg ; dans le même temps, les panneaux manquants ont été installés.

CE SONT 66 PANNEAUX (AVEC POTEAUX ET FIXATIONS) QUI ONT ÉTÉ POSÉS POUR UN MONTANT DE 4587 €

✓ MAISON SPORT SANTÉ

Première commune de Charente à s'en être dotée en nom propre, la **Maison Sport Santé** de Chasseneuil-sur-Bonnieure est née le 1er janvier 2022. Véritable outil de santé publique, elle doit mener des actions d'information, de sensibilisation, d'orientation et d'accompagnement à travers la pratique sportive dans le but d'améliorer la santé de la population.

En deux années d'existence, plus de 60 personnes ont pu bénéficier à ce jour d'activités physiques adaptées sur prescription médicale. Le nombre de bénéficiaires ne cesse de croître et semble apporter une réponse adaptée pour les personnes sédentaires et/ou souffrant de pathologies chroniques.

Témoignages de bénéficiaires :

- « très belle initiative qui permet de commencer ou reprendre une activité physique et sportive à son rythme »
- « on pratique des exercices d'échauffement, de renforcement musculaire, d'équilibre, de cardio, de souplesse. Ceux-ci sont variés, simples, efficaces et permettent un travail physique global »
- « depuis que je pratique du sport via ce dispositif j'ai gagné en dynamisme et en souplesse. Je n'ai plus mal au dos ou aux articulations. L'activité pratiquée me permet de me défouler, d'évacuer le stress et de retrouver un certain équilibre psychique. Elle me permet également de créer des liens avec un groupe de personnes

ayant les mêmes problématiques que moi ou d'autres. L'ambiance du groupe est conviviale ».

DE SEPTEMBRE 2022 À FIN DÉCEMBRE 2022, DES CYCLES SUR LA THÉMATIQUE DU SPORT SANTÉ ONT ÉTÉ DISPENSÉS AUX ÉLÈVES DE CM1/CM2 (PLUS DE 70 ÉLÈVES) DE L'ÉCOLE EDOUARD PASCAUD. PÉRIODE D'APPRENTISSAGE QUI A PERMIS DE LES SENSIBILISER AUX BIENFAITS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE MAIS AUSSI AUX MÉFAITS DE L'INACTIVITÉ ET DE LA SÉDENTARITÉ



✓ INVESTISSEMENT NOUVELLES TECHNOLOGIES : INSTALLATION DE NOUVEAUX ÉCRANS D'INFORMATIONS ET D'UN ÉCRAN TACTILE.

Les panneaux d'information étant devenus obsolètes, ils ont été remplacés par des écrans d'informations plus visuels permettant d'insérer des affiches et les informations des associations pour leur donner encore plus de visibilité.

Dans le même temps, un écran tactile a été installé sur le parvis de la mairie pour permettre une meilleure diffusion des informations administratives légales : arrêtés, permis de construire, compte-rendus de conseil municipal..., etc. consultables à tout moment.

23 840€
BUDGET
TOTAL



✓ TARIFICATION SOCIALE DE LA CANTINE SCOLAIRE SELON QUOTIENT FAMILIAL : REPAS DE 0.70 € À 2.30 €

La mise en place de cette tarification s'est inscrite dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté du gouvernement et a pour objet de permettre aux enfants des familles les plus modestes de bénéficier de repas équilibrés et à moins de 1 € dans les restaurants scolaires de la commune. L'État nous accompagne financièrement dans cette démarche.

Concrètement, des tarifs différents existent en fonction du quotient familial :

Quotient familial	Tarif
0 - 599 €	0,70 €
600 - 8 00 €	1,00 €
> 800 €	2,30 €

✓ LABEL TERRE DE JEUX JO 2024

Du 26 juillet au 11 août prochain, les Jeux Olympiques se dérouleront en France.

TERRE DE JEUX 2024

Comme une vingtaine de communes ou communautés de communes de Charente, la commune a candidaté et obtenu le label « Terre de jeux 2024 » afin de permettre aux associations sportives de se mettre en avant, mais aussi pour soutenir le sport à l'école et au travail. Quelques dates sont déjà à retenir : les 12 et 13 avril, le Lycée Pierre-André Chabanne organise ses JO, il en est de même pour l'école primaire le 21 juin, et le dimanche 23 juin (journée Mondiale de l'Olympisme), ce seront les associations communales qui défilent dans les rues et seront présentes sur leurs sites respectifs.

✓ TRANSHUMANCE ET ÉCO PÂTURAGE

Afin de pouvoir entretenir les parcelles communales aux abords du CFA au bout de l'allée Chef Luc, une convention a été passée avec le **GAEC du Maine** à Chasseneuil pour y faire de l'éco-pâturage 2 fois par an.

Suite à cette convention, il a été mis en place un moment festif et convivial, porté par la commune et l'exploitation Mazoin, autour d'une transhumance et d'une animation promouvant la filière ovine au camping Les Charmilles.



**LES 2 PREMIÈRES
ÉDITIONS ONT
RASSEMBLÉ BEAUCOUP
DE MONDE DANS LES
RUES**



✓ DÉFILÉ DU 14 JUILLET

2023 fut dédiée aux sapeurs-pompiers volontaires sur la commune.

De nombreuses actions ont été menées afin de sensibiliser la population au besoin de recrutement.

C'est ainsi qu'un défilé dans le centre-bourg s'est déroulé le matin du 14 juillet jusqu'au centre d'incendie et de secours où un moment convivial s'est déroulé.

Ce sont plus de 300 personnes qui ont participé à cette matinée et ainsi apporté leur soutien.

ET SI DES VOCATIONS NAISSANTES SE QUESTIONNENT SUR L'ENVIE D'INTÉGRER CETTE GRANDE FAMILLE, LE CHEF DE CENTRE SE TIENT À LEURS DISPOSITIONS !



✓ LOGEMENT D'URGENCE

En janvier 2021, la maison située à côté des **Restos du cœur** a été réhabilitée en logement d'urgence.

De plus en plus souvent et dans l'urgence, le **C.C.A.S.** de la commune est sollicité pour une demande d'hébergement. Il permet d'apporter une solution

temporaire aux personnes en très grande difficulté.

Depuis l'ouverture, 8 personnes ont été accueillies dans ce logement. Elles ont pu entamer des démarches administratives et sociales auprès des structures compétentes.

✓ FRICHES

La commune n'échappe pas à la règle et possède plusieurs friches.

Grâce à de nombreuses rencontres, échanges ou discussions, M. le Maire a sensibilisé des porteurs de projets et ainsi essayé d'aider à de futures réhabilitations.

C'est donc en cours pour la friche Papot, à la sortie de la commune Route d'Angoulême, c'est imminent sur le site de l'ancien Leader Price, et un projet immobilier est en cours d'études sur l'ancienne usine Rondinaud qui a été rachetée par un investisseur privé. L'équipe municipale conserve la même ligne de conduite depuis 2020 avec la volonté de voir la résorption des friches et la rénovation de l'existant.

57
PERMIS DE
CONSTRUIRE

Dans la même thématique, depuis 2020, ce sont 57 permis de construire de maison individuelle qui ont été délivrés.

EN AJOUTANT LES RÉNOVATIONS DE MAISONS DANS LES HAMEAUX, NOTRE COMMUNE ATTIRE TOUJOURS PLUS AVEC 3380 HABITANTS



Mot de la liste

« Poursuivons la dynamique »

En juin dernier, nous avons décidé de laisser cette page blanche pour déplorer le manque de projets structurants pour la commune depuis 2020.

En ce début d'année 2024, nous revenons vers vous pour vous faire part de nombreux dysfonctionnements et de **notre inquiétude**.

QUE SE PASSE T'IL AVEC LE PERSONNEL DE LA MAIRIE ?

Plusieurs départs sont intervenus, certains voulus (mais la question est pourquoi ?) et d'autres ont été plus contraints.

Ceci avec des conséquences importantes pour les habitants et l'image de notre commune :

- Des artisans et commerçants payés avec des délais très longs et après de multiples relances
- Des courriers aux associations et des délibérations traitées avec des mois de retard.
- Des factures de cantine non envoyées, des appels d'offres non faits, un standard téléphonique qui ne répond pas en pleine semaine...

La situation n'est pas meilleure chez les élus avec les démissions de 2 adjoints, de 4 conseillers municipaux et de nombreuses absences...

QUEL BILAN !

Nous vous souhaitons une belle année 2024, prenez soin de vous et de vos proches.

Mauricette SUCHET

Didier DESTRAIT

Michel MARTIN

LE CONSEIL MUNICIPAL AU 1^{ER} JANVIER 2024

LISTE DEMAIN AUTREMENT



Fabrice POINT
Maire
en charge des Ressources
humaines



Michèle TERRADE
1^{re} adjointe
Solidarité, logement,
associations sociales et
sociétales, CCAS



Julien GATELLIER
2^e adjoint
Technique, travaux et
environnement



Mathilde AUPETIT
3^e adjointe
Vie scolaire et jeunesse



Julien LAVAUD
4^e adjoint
Culture et associations
culturelles



Nathalie PERROT
5^e adjointe
Communication et
réceptions, cérémonies,
jumelage



Guy GAZEAU
6^e adjoint
Finances



Céline KABA FAUROT
Conseillère déléguée
Bulletin municipal et site
Internet



Béatrice MONTOUX
Conseillère Déléguée
Voirie et travaux du
quotidien



Géry LEPOUTRE
Conseiller municipal



Aurélien PUYMERAIL
Conseiller municipal



Sarah BABAUD
Conseillère municipale



Yannick BOURABIER
Conseiller municipal



Sandrine CHARRIER
Conseillère municipale



Isabelle THEULIERE
Conseillère municipale



Romain BAUTISTA
Conseiller municipal



Sandrine BABAUD
Conseillère municipale



Cécile ROUSSET
Conseillère municipale
en remplacement
de Patrice RIBATON
démissionnaire pour
raisons professionnelles



Bernard PETIT
Conseiller municipal
en remplacement de
Nicolas POURRAGEAU
démissionnaire pour
raisons professionnelles

LISTE POURSUIVONS LA DYNAMIQUE



Mauricette SUCHET
Conseillère municipale



Michel MARTIN
Conseiller municipal



Jean-Marie GRAS
Conseiller municipal
en remplacement de
Jean-Claude FOURGEAUD
démissionnaire pour
raisons personnelles



Didier DESTRAIT
Conseiller municipal
en remplacement
d'Ingrid VINCENT
démissionnaire pour
raisons professionnelles

INFOS PRATIQUES

Savez-vous qu'il existe un numéro d'urgence gratuit accessible partout dans l'Union Européenne 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ?

CE NUMÉRO EST LE 112

En France, il redirige automatiquement sur le 15, le 17, le 18.

En cas d'appel d'urgence, gardez votre calme et donnez les informations essentielles pour faciliter l'intervention des secours.

Mairie / 05 45 39 55 36

du lundi au vendredi :

8h30-12h/13h30-17h

Courriel : mairie@chasseneuil.fr

site : <http://www.chasseneuilsurbonneure.fr>

 @communedechasseneuilsurbonneure

 mamairieenpoche

Point Infos Tourisme / Maison des Associations / 05 45 39 60 71

22 rue Bir'Hacheim

Du mardi au vendredi : 10h-12h / 14h-17h30

Le samedi : 9h45-12h00

Espace France Services / 05 45 95 50 40

84 avenue de la République

Le lundi : 13h30-17h30

Du mardi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

chasseneuil@france-services.gouv.fr

Maison Sport-Santé / 07 50 55 84 05

Coordinateur Vazelle Grégory

lundi au vendredi 9h-17h

Camping Les Charmilles / 05 45 39 55 36

rue des écoles

Ouvert du 1^{er} juillet au 31 août

Possibilité de locations d'emplacements d'avril à octobre sur demande écrite en mairie.

Bibliothèque Renée Deleigne / 05 45 22 79 74

Courriel : bibliotheque@chasseneuil.fr

Lundi 14h-16h

Mardi, mercredi et vendredi 9h-12h / 14h-18h

Samedi 9h-12h

Gendarmerie / 05 45 39 50 06

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h-12h

mercredi, samedi : 14h-19h

En cas d'urgence, hors de ces horaires,

contactez la brigade de Roumazières

05 45 71 30 02 ou composer le 17

Maison de la petite enfance

« Les p'tits drôles »

05 45 69 77 29 / 06 12 97 35 92

Sera ouverte sur les temps scolaires

RAM (Relais Assistantes Maternelles) :

Lundi et jeudi 9h-12h

PERMANENCE : lundi 13h-17 h, jeudi 13h-15h

LAEP (Lieu Accueil Enfant Parents) :

Jeudi 15h-17h

HALTE GARDERIE : Mardi 8h30-17h

françoise.vincent@charente-limousine.fr

CALC (centre de loisirs) / 05 45 39 58 64

ou pendant les vacances d'été au 06 73 46 04 59

Courriel : calc16@laposte.net

Site internet : www.calc16.fr

Ouverture le mercredi, petites vacances et été 7h30-18h30

Maison de la résistance et salle d'exposition Michel Bourdareau / 05 45 39 60 71

Maison Départementale des Solidarités (MDS) / 05 16 09 51 06

Le Mas des Champs

du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h00

Accueil téléphonique : 8h45-12h00 / 13h45-17h00

Déchetterie / 05 45 39 94 49

Calitom : 0 800 500 429

Ouvert 9h-12h / 14h-18h

Fermée le mardi toute la journée.

La Poste / 05 45 22 87 13

lundi, mercredi et jeudi 9h-12h / 13h30-16h,

mardi 9h-12h / 13h30-16h,

samedi 9h-12h

Levée du courrier :

• du lundi au vendredi : 15h30

• samedi : 12h.

